

Les missions

Qu'est-ce que le S.A.M.S.A.H ?



L'équipe

LA DIRECTRICE DE PÔLE
Caroline FRANKART

LE COORDINATEUR
Sébastien FAIVRE

LA PSYCHOLOGUE
Kateline DELAPLACE

LE MEDECIN COORDONNATEUR
Dr Sara WALTERSPIELER

L'INFIRMIER
Hélène BILLI

L'AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
Flora MARGUERITE

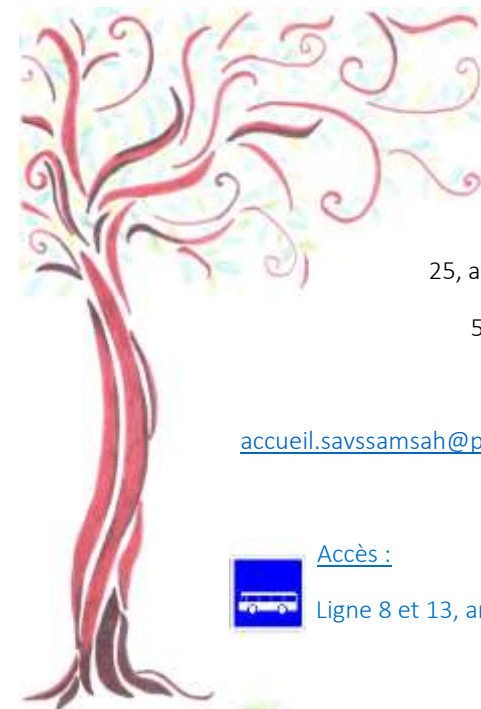
LA CONSEILLERE
Odile BREMONT

LE MONITEUR
Pierre-Yves CHAUVÉ

LA SECRETAIRE MEDICALE
Sandrine LEFEBVRE



S.A.M.S.A.H. "Tandem"
Service d'Accompagnement
Médico-Social pour Adultes
Handicapés



25, avenue Bonaparte

51 430 TINQUEUX

03.26.08.59.72.

accueil.savssamsah@pbchampagne.org



Accès :

Ligne 8 et 13, arrêt « Casanova »

Les bénéficiaires

Les bénéficiaires du **S.A.M.S.A.H.** (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés) sont des personnes en situation de handicap répondant aux critères de la **loi du 11 février 2005**, et doivent être **orientées par la C.D.A.P.H.** (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

Le **S.A.M.S.A.H. "Tandem"** s'adresse exclusivement à des **personnes adultes handicapées**, vivant en autonomie, et désireuses de poursuivre leur vie dans leur appartement. Le S.A.M.S.A.H. prend alors le relais du S.A.V.S. en tenant compte de l'état de santé des personnes.

Le **S.A.M.S.A.H. "Tandem"** est ouvert
depuis le 06 juillet 2015.
8 places ont ainsi été créées.

La procédure d'admission

La personne adressera à la direction du service un courrier de demande d'accompagnement, avec une copie de la notification d'orientation de la M.D.P.H.

Un dossier de pré-admission sera ensuite complété lors d'une visite à domicile du médecin coordonnateur et de l'infirmière.

La direction lors d'une Commission d'Admission établira l'admission dans le service de la personne concernée (ou sur liste d'attente en cas de place indisponible).

Le **S.A.M.S.A.H. "Tandem"** a une
amplitude horaire de 9h à 19h,
6/7 jours.
(fermé les dimanches et jours fériés).

Les champs d'intervention

- Elaboration et mise en œuvre du projet personnalisé.
- Accompagnement de la vie quotidienne (conseils hygiéno-diététique, aménagement du logement, aide ponctuelle dans la gestion budgétaire, soins d'hygiène et d'esthétique...).
- Accompagnement social (vie relationnelle, médiation, aide administrative, loisirs, vacances...).
- Accompagnement à la vie de retraité (activités de vie sociale et de loisirs).
- Promouvoir des actions de prévention (tabac, diabète, grippe, lavage des mains...).
- Accompagnement favorisant l'accès aux soins médicaux et paramédicaux (vaccination, traitements, rendez-vous, visite à domicile, suivi médical, soins, surveillance des constantes...).

